



Recouvrement créance

Par philippe8844

bonjour,
j'ai été condamné par le tribunal correctionnel au remboursement des frais d'avocat à mon ex-épouse en octobre 2019.
je viens de recevoir un commandement à payer (par mon ex-épouse) en février 2025 par huissier de justice. Quel est le
délai de prescription pour le recouvrement de cette créance s'il y en a un ?
merci par avance
cordialement

Par kang74

Bonjour

Sauf exception l'application d'un jugement est de 10 ans à partir de son prononcé .